

COMITÉ RPS 06

Le Comité RPS QVT du 06 vous propose le Webinaire

« La reprise après le déconfinement :
conciliation objectifs économiques et conditions de travail »

Le 9 octobre 2020 de 9h à 10h30

La date du 11 mai a laissé derrière elle près de deux mois de confinement, synonyme pour beaucoup d'entreprises de ralentissement voire d'arrêt total, et pour d'autres de continuité d'activité avec des conditions de travail modifiées. Elle a sonné également le début de la reprise progressive, du retour, ou non, sur site pour les salariés en télétravail, mais également pour ceux en arrêt maladie ou en chômage partiel.

Presque cinq mois se sont écoulés. Comment se dessine « le monde d'après » ? Quelles inquiétudes persistent à ce jour, et quels sont les impacts concrets des conditions de reprise sur les conditions de travail (dont les RPS) ? Quelles innovations et perspectives de conciliation des objectifs économiques et de préservation de la santé et de la sécurité au travail peuvent être mises en avant ?

Programme :

- 9h : *Ouverture de la matinale*, par un membre du Comité RPS QVT du 06
- Intervention de Patrick Conjard (ANACT) sur le contexte de mise en place et les premiers résultats du dispositif d'appui **Objectif Reprise**, initié par le Ministère du Travail et le Réseau Anact-Aract pour permettre aux entreprises une reprise en activité en garantissant la préservation de la santé de leurs salariés dans le cadre de la réalisation de leur travail.
- Témoignages d'entreprises
- Des échanges avec les participants auront lieu pendant le Webinaire.

Inscription : l'inscription est gratuite. Merci de vous inscrire avec le lien suivant :

<https://www.billetweb.fr/webinaire-rps-qvt-du-06-9-oct-2020> (une inscription par participant).

Le **lien pour la connexion** vous sera envoyé par mail (à l'adresse indiquée lors de l'inscription) avant le démarrage du Webinaire.

Organisateur : comité RPS-QVT 06. Le comité réunit les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), pour œuvrer à la prévention des risques psychosociaux (PRS) et à la promotion de la qualité de vie au travail (QVT).

Le Comité RPS-QVT 06 : DIRECCTE PACA 06, UPE 06, U2P 06, UD CFE-CGC, UD FO, UD CFTD, UD CGT, UD CFTC, UD UNSA, Union Syndicale Solidaires, APST BTP, AMETRA 06, MSA Provence Azur, CMTI, CARSAT SE, ARACT PACA, AAPDS-SAF, SSIRCA.

